

## Fiche de données de sécurité

Révision: 17-11-2017  
Remplace: 04-05-2015  
Version : 04.00/FRA

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: LGHB 2

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Graisse lubrifiante

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SKF MAINTENANCE PRODUCTS  
Postbus 1008  
NL-3430 BA Nieuwegein  
Pays-Bas  
Tél: +31 30 6307200  
E-mail : sebastien.david@skf.com  
WWW: www.skf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement  
(CE) no 1272/2008):

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Selon les tests réalisés, le produit doit être classé.

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium C14-16-18 Alkyl Phénol. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Informations supplémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium C14-16-18 Alkyl Phénol. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.  
Selon les tests réalisés, le produit doit être classé.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
01-211949261-6-28	70024-69-0-C	Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	Skin Sens. 1;H317	10 - <20	.
.	274-263-7	calcium	.	.	.
.	61789-86-4-G	acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	Skin Sens. 1;H317	3 - <5	.
.	263-093-9	.	.	.	.
.	68584-23-6-A	acide benzènesulfonique, dérivés	Skin Sens. 1;H317	3 - <5	.
.	271-529-4	alkyles en C10-16, sels de calcium	.	.	.
01-211949828-8-19	-	C14-16-18 Alkyl Phénol	STOT RE 2;H373 Skin Sens. 1;H317	0,1 - <0,3	.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières. Les huiles minérales dans le produit contient <extrait de DMSO 3% (IP 346).

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Autres informations: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.  
Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium  
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium  
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium  
C14-16-18 Alkyl Phénol. Peut produire une réaction allergique.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN

469 est recommandé.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des conditions de bonne ventilation, et de préférence avec ventilation du procédé. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Ne pas stocker avec : Oxydants forts. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Stocker dans un endroit sec. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil. Stocker à l'abri du gel. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

Valeurs DNEL :

70024-69-0-C:  
Travailleurs:  
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques), 0,66 mg/m<sup>3</sup>,  
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques), 3,33 mg/kg bw/day,

Ensemble de la population:  
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques), 0,33 mg/m<sup>3</sup>,  
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques), 1,667 mg/kg bw/day,  
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques), 0,8333 mg/kg bw/day,

68584-23-6-A:  
Travailleurs:  
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques), 3,33 mg/kg bw/day,  
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques), 0,66 mg/m<sup>3</sup>,

Ensemble de la population:  
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques), 1,667 mg/kg dw,  
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques), 0,33 mg/m<sup>3</sup>,  
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques), 0,8333 mg/kg bw/day,

EC-931-468-2:  
Travailleurs: Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets

systemiques), 1,17 mg/m<sup>3</sup>,  
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systemiques), 0,3 mg/kg bw/day,

Valeurs PNEC:

70024-69-0-C:  
PNEC aqua (eau douce) 1 mg/l,  
PNEC aqua (eau de mer) 1 mg/l,  
PNEC aqua (rejets intermittents) 10 mg/l,  
PNEC sediment (eau douce) 723500000 mg/kg dw,  
PNEC sediment (eau de mer) 723500000 mg/kg dw,  
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées) 100 mg/l,  
PNEC oral (aliments) 16,667 mg/kg,  
PNEC soil (sol) 868700000 mg/kg dw,

61789-86-4-G:  
PNEC aqua (eau douce) 1 mg/l,  
PNEC aqua (eau de mer) 1 mg/l,  
PNEC aqua (rejets intermittents) 10 mg/l,  
PNEC sediment (eau douce) 226000000 mg/kg dw,  
PNEC sediment (eau de mer) 226000000 mg/kg dw,  
PNEC soil (sol) 271000000 mg/kg dw,  
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées) 1000 mg/l,  
PNEC oral (aliments) 16,667 mg/kg,

68584-23-6-A:  
PNEC aqua (eau douce) 1 mg/l,  
PNEC aqua (eau de mer) 1 mg/l,  
PNEC aqua (rejets intermittents) 10 mg/l,  
PNEC sediment (eau douce) 723500000 mg/kg dw,  
PNEC sediment (eau de mer) 723500000 mg/kg dw,  
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées) 100 mg/l,  
PNEC soil (sol) 868700000 mg/kg dw,  
PNEC oral (aliments) 16,667 mg/kg,

EC-931-468-2:  
PNEC aqua (eau douce) 0,1 mg/l,  
PNEC aqua (eau de mer) 0,01 mg/l,  
PNEC aqua (rejets intermittents) 1 mg/l,  
PNEC sediment (eau douce) 4266,16 mg/kg dw,  
PNEC sediment (eau de mer) 426,62 mg/kg dw,  
PNEC soil (sol) 852,58 mg/kg dw,  
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées) 100 mg/l,

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:	Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.
Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.
Equipement de protection individuelle, protection de la peau :	Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs : Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.
Equipement de protection individuelle, protection respiratoire :	Non exigé.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Pâte /Matières grasses.
Couleur:	Marron
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée

pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	~0.9 (20 °C)
Solubilité:	Insoluble dans : Eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Non explosif
Propriétés comburantes:	Ne s'applique pas.

## 9.2. Autres informations

Aucune.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Oxydants forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

ATE: 22550 mg/kg

70024-69-0-C:

Rat: LD50 = >5000 mg/kg (OECD 401)

61789-86-4-G:

Rat: LD50 = >16000 mg/kg bw/day

68584-23-6-A:

Rat: LD50 = >5000 mg/kg (OECD 401)

EC-931-468-2:

Rat: LD50 = 2000 mg/kg ()

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

ATE: 16683 mg/kg

70024-69-0-C:

	Lapin: LD50 = >5000 mg/kg (OECD 402)
	61789-86-4-G: Lapin: LD50 = >4000 mg/kg
	68584-23-6-A: Lapin: LD50 = >5000 mg/kg (OECD 402)
	EC-931-468-2: Rat: LD50 = 2000 mg/kg
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.  ATE (gaz): >20000 ppm ATE (poussières/brouillard): 37,5 mg/l ATE (vapeurs): >20 mg/l  61789-86-4-G: Rat, Brouillard, 4h: LD50 = >1,9 mg/l  68584-23-6-A: Rat, Brouillard, : CL50 = >1,9 mg/l (OECD 403)
Corrosion/irritation cutanée :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut être légèrement irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Irritation momentanée.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Selon les tests réalisés, le produit doit être classé. Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium C14-16-18 Alkyl Phénol. Peut produire une réaction allergique.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Aucun connu.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë:	70024-69-0-C: Poisson: Cyprinodon variegatus: 96hLL50 = >10000 mg/l Crustacés: Daphnia magna: 48hCE50 = >1000 mg/l Algues: Pseudokirchneriella subcapitata: 72hCE50 = >1000 mg/l  61789-86-4-G: Poisson: Cyprinodon variegatus: 96hCL50 = >10000 mg/l Crustacés: Daphnia magna: 48hCE50 = >1000 mg/l Algues: Pseudokirchneriella subcapitata: 72hCE50 = >1000 mg/l

68584-23-6-A:  
Poisson: Cyprinodon variegatus: 96hLL50 = >10000 mg/l  
Crustacés: Daphnia magna: 48hEL50 = >1000 mg/l  
Algues: Pseudokirchneriella subcapitata: 72hEL50 = >1000 mg/l

EC-931-468-2:  
Crustacés: Daphnia magna: 48hCE50 = >100 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N'est pas supposé mobile dans les sols.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.  
Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:  
Code CED : 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.  
Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

#### 14.1. Numéro ONU

-

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

#### 14.4. Groupe d'emballage

-

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

-

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Tableau maladie professionnelle n°36

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

---

### SECTION 16: Autres informations

Des modifications ont été réalisées dans les paragraphes suivants : 1, 2, 3, 7, 8, 11, 12

Explication des abréviations :

DNEL: Derived No Effect Level  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
STOT: Specific Target Organ Toxicity  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Méthode de classification :

Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Formation :

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

---